

Conditions Générales Utilisation des CinéCartes les Cinémas Pathé Gaumont

Les CinéCartes sont créditées de places de cinéma. Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après « **les CGU** ») constituent les conditions applicables à l'utilisation des CinéCartes (ci-après ensemble dénommées « les **CinéCartes** ») de type :

- CinéCarte 1 place Nationale achetée via un Comité d'Entreprise ou revendeur
- CinéCarte 1 place Locale achetée via un Comité d'Entreprise ou revendeur
- CinéCarte 1 place achetée via Pass Culture (Nationale)
- CinéCarte 5 places Nationale
- CinéCarte Grands Spectacles (Nationale)
- CinéCarte 5 places Cadeau (Nationale)
- CinéCarte 5 places Locale
- CinéCarte 3 places Locale
- CinéCarte 1 place Nationale TECHNO avec supplément technologique inclus (IMAX, Dolby Cinema, 4DX, Screen X, 3D) hors accès salles premium (Pathé La Valette, Pathé Aéroville, Pathé La Joliette).
- CinéCarte 1 place Locale TECHNO avec supplément technologique inclus (IMAX, Dolby Cinema, 4DX, Screen X, 3D) hors accès salles premium (Pathé La Valette, Pathé Aéroville, Pathé La Joliette).
- CinéCarte Pathé Live

Les CinéCartes peuvent être sous format dématérialisé ou matériel. Les CinéCartes sont destinées à un usage non professionnel par l'utilisateur (ci-après « **l'Utilisateur** »)

➤ **Validité et lieu d'utilisation**

Les CinéCartes dématérialisées sont uniquement utilisables sur le site internet www.cinemaspathegaumont.com, le site mobile m.cinemaspathegaumont.com (ci-après communément dénommés « **le Site** ») ou l'application Les Cinémas Pathé Gaumont (ci-après « **l'Application** »).

Les CinéCartes donnent accès aux séances standards. Les séances standards sont les séances hors Dolby Cinema, 3D, 4DX, IMAX, Onyx, ScreenX, salle First, salle VIP, salle Premium etc..., (ci-après identifiés comme « **Supplément** »). Pour les séances avec Supplément, l'accès sera possible avec une CinéCarte classique sous réserve du paiement du Supplément lors de la réservation ou de l'achat du billet ou avec une CinéCarte incluant les Suppléments

Les CinéCartes ne donnent pas accès aux projections privées ou retransmissions culturelles (Bolchoï, Métropolitain Opéra, Pathé Live...) sauf CinéCarte Pathé Live.

L'Utilisation des CinéCartes ne donnent droit à aucune priorité d'accès.

Tableau récapitulatif des durées et conditions d'utilisation :

CinéCarte Prépayée	Durée de validité	Utilisation possible
CinéCarte 1 place Nationale	Voir mention au verso de la CinéCarte ou email de confirmation pour les CinéCartes dématérialisées	Tous les cinémas Pathé et Gaumont
CinéCarte 1 place Locale	Voir mention au verso de la CinéCarte ou email de confirmation pour les CinéCartes dématérialisées	Uniquement le ou les cinémas précisés au verso de la CinéCarte ou sur la CinéCarte dématérialisée
CinéCarte 1 place Pass Culture	12 mois à compter de la date d'achat ⁽¹⁾	Tous les cinémas Pathé et Gaumont
CinéCarte 5 places Nationale	3 mois à compter de la date d'achat ⁽¹⁾	Tous les cinémas Pathé et Gaumont
CinéCarte Grands Spectacles	4 séances au choix parmi les retransmissions 2021 - 2022 des Opéras du Metropolitan Opéra, des ballets du Bolchoï ou des pièces de théâtre de La Comédie Française.	Tous les cinémas Pathé et Gaumont
CinéCarte Pathé Live	Pour le spectacle ou la saison définit lors de la vente	Tous les cinémas Pathé et Gaumont
CinéCarte 5 places Locale	3 mois à compter de la date d'achat ⁽¹⁾	Uniquement le ou les cinémas précisés au verso de la CinéCarte ou sur la CinéCarte dématérialisée
CinéCarte 3 places Locale	1 mois à compter de la date d'achat ⁽¹⁾	Uniquement le cinéma précisé au verso de la CinéCarte ou sur la CinéCarte dématérialisée
CinéCarte Cadeau (5 places)	4 mois à partir de la date d'achat ⁽¹⁾ .	Tous les Cinémas Pathé et Gaumont
CinéCarte 1 place Nationale TECHNO	Voir mention au verso de la CinéCarte ou email de confirmation pour les CinéCartes dématérialisées	Tous les cinémas Pathé et Gaumont, pour toutes les séances (y compris IMAX, DOLBY Cinema, 4DX, ScreenX)
CinéCarte 1 place Locale	Voir mention au verso de la CinéCarte ou email de confirmation pour les CinéCartes dématérialisées	Uniquement le ou les cinémas précisés au verso de la CinéCarte ou sur la CinéCarte dématérialisée, pour toutes les séances (y compris les suppléments IMAX, DOLBY Cinema, 4DX, ScreenX)

⁽¹⁾ La date faisant fois étant celle inscrite sur le reçu de paiement de la CinéCarte Prépayée.

➤ **Consultation du solde de places et date d'expiration :**

Vous pouvez à tout moment consulter le solde de places et la date d'expiration de votre CinéCarte en ligne (sur le [Site](#) ou l'Application) en renseignant le code à 9 caractères sur votre compte client. Vous pouvez également consulter ces informations en Cinéma.

➤ **Processus d'achat**

- En Cinéma :
 - L'Utilisateur choisit la séance et le nombre de places souhaitées dans la limite de ce que sa CinéCarte lui permet.
 - L'Utilisateur présente sa CinéCarte au guichet du cinéma pour récupérer ses billets ou scan sa CinéCarte sur la borne en cinéma.
 - Aucun paiement n'est demandé, sauf en cas de Séance avec Suppléments si la CinéCarte n'inclut pas les Suppléments.
 - Les places sont remises et un décompte du nombre de place(s) restante(s) est remis à l'Utilisateur.
- En ligne :
 - L'Utilisateur se connecte sur le [Site](#) ou l'Application et choisit sa séance.
 - L'Utilisateur scanne le QR code de la CinéCarte ou renseigne le code à 9 caractères.
 - Aucun paiement n'est demandé, sauf en cas de séance avec Suppléments si la CinéCarte n'inclut pas les Suppléments.
 - L'Utilisateur recevra ses billets sur l'adresse mail renseignée lors du processus d'achat.

➤ **Utilisation conforme**

L'Utilisateur s'engage à utiliser sa CinéCarte conformément aux dispositions visées dans les présentes Conditions Générales. A défaut, Les Cinémas Pathé Gaumont se réserve la possibilité de suspendre ou d'inactiver la CinéCarte Prépayée.

Toute revente de CinéCartes est interdite. A défaut les Cinémas Pathé Gaumont se réserve le droit de suspendre, annuler, inactiver toute CinéCarte revendue.

➤ **Service client**

Le Service Client est accessible par téléphone au 0809 103 103 (coût d'une communication locale) du lundi au dimanche de 10h à 19h, par correspondance adressée à Les Cinémas Pathé Gaumont- Service Client – TSA 70117 - 71305 Montceau-Les-Mines Cedex ou par Internet sur le Site.

➤ **Données personnelles**

Les Cinémas Pathé Gaumont collectent des données personnelles concernant le Spectateur au moment de son achat, qui font l'objet d'un traitement dont les conditions sont décrites dans la [Charte de protection des données personnelles](#) disponible sur le Site ou l'Application.

Les informations recueillies seront destinées à des fins statistiques et plus généralement à des fins de gestion de la relation client, telles que notamment l'envoi à ce dernier d'informations sur les offres commerciales concernant les produits et les Cinémas Pathé Gaumont (sous réserve de l'acceptation révoquable à tout moment sans frais et sans justification du Spectateur).

Les données personnelles sont conservées principalement dans l'Union européenne et peuvent être transférées en dehors de l'Union Européenne, notamment aux Etats-Unis à des fins d'hébergement. Les prestataires concernés sont des tiers de confiance qui garantissent des mesures de protection des données adéquates et ayant obtenu, le cas échéant, la certification Privacy Shield. Conformément à la réglementation en vigueur, le Spectateur dispose d'un droit d'accès, de portabilité, d'effacement, de rectification de ses données lorsqu'elles sont inexactes, et de limitation et d'opposition au traitement de ses données, il pourra notamment s'opposer au démarchage téléphonique via le dispositif [Bloctel](#). Il peut exercer ces droits auprès du Service Client par courrier adressé à : Service Client – Les Cinémas Pathé Gaumont - TSA 70117 - 71305 Montceau-Les-Mines Cedex ou par Internet sur le Site à partir de son compte web via le [formulaire de contact](#). Le délégué à la protection des données de Les Cinémas Pathé Gaumont est accessible à l'adresse dpo@cinemaspathegaumont.com

➤ **Médiation de la consommation**

Conformément à l'ordonnance n°2015-1033 du 20 août 2015 et au décret d'application n°2015-1382 du 30 octobre 2015, tout différend ou litige dit de consommation, sous réserve des articles L.611-1 et suivants du code de la consommation peut faire l'objet d'un règlement amiable par médiation auprès l'Association Nationale des Médiateurs.

Pour soumettre votre litige au médiateur, vous pouvez (i) remplir le formulaire sur le site internet de l'ANM : www.anm-conso.com (ii) envoyer votre demande par courrier simple ou recommandé à ANM CONSO, 62 rue Tiquetonne, 75002 PARIS. Quel que soit le moyen utilisé pour saisir l'ANM, votre demande doit contenir les éléments suivants pour être traitée avec rapidité : Vos coordonnées complètes, postale, email et

téléphoniques ainsi que les noms et adresses complètes des Cinémas Pathé Gaumont, un exposé succinct des faits, et la preuve des démarches préalables auprès de notre Services Clients.

➤ **Force majeure**

Les Cinémas Pathé Gaumont ne saurait être tenu pour responsable en cas de survenance d'un événement présentant les caractéristiques de la force majeure, tel que défini par la législation et la jurisprudence française en la matière, et rendant impossible le maintien d'une ou plusieurs séances. Dans ce cas, l'Utilisateur n'aura droit à aucun remboursement ni dédommagement de quelque nature que ce soit.

➤ **Loi applicable et juridiction compétente**

Les présentes Conditions Générales sont soumises à la loi française et tout litige né ou en relation avec celles-ci sera soumis aux juridictions françaises compétentes.